

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Couldoor communique son premier rapport RSE

En accueillant Nicolas Cicquère au poste de responsable performance durable au début de l'année 2021, Couldoor a souhaité confirmer un peu plus sa volonté de s'inscrire dans une logique de fabrication plus responsable et durable. Un engagement que le groupe normand a mis en avant début novembre en rendant public son premier rapport RSE. Celui-ci contient des informations à caractère social, sociétal et environnemental et liste toutes les pratiques mises en place par l'entreprise pour respecter le principe de développement durable. C'est-à-dire, développer un écosystème économique viable avec un impact positif sur la société et visant aussi à mieux respecter l'environnement. Un document présenté comme une feuille de route dont la finalité est de démontrer de quelle manière une entreprise réduit les risques liés à son activité autour de ces trois thématiques.

Couldoor a priorisé ses enjeux en s'interrogeant sur la base des Objectifs de développement durable de l'ONU. L'entreprise a donc identifié six axes prioritaires autour des thèmes suivants : santé et bien-être des clients, des salariés et qualité de vie au travail ; formation professionnelle ; droits et sécurité au travail ; R&D et diversification des revenus ; gestion durable des ressources et réduction des déchets ; achats responsables. Couldoor s'engage donc à faire

figurer dans sa communication publique ses résultats sociaux et écologiques.

Nicolas Cicquère résume : « *Il faut actuellement faire preuve de lucidité et reconnaître qu'il y a du travail à accomplir pour se réinventer. Il convient donc d'agir autrement, de faire changer son modèle économique en ne gaspillant aucune ressource. Et les enjeux sont importants, car il en va de la pérennité de l'entreprise. Dès lors, l'une des solutions passe par l'innovation.* » ●

F. G.



En publiant son rapport RSE, Couldoor matérialise son engagement dans une politique de développement durable.